

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN 13412:2006

### **Produits et systèmes de protection et de réparation des structures en béton - Méthodes d'essai - Détermination du module d'élasticité en compression**

Products and systems for the protection  
and repair of concrete structures - Test  
methods - Determination of modulus of  
elasticity in compression

Produkte und Systeme für den Schutz  
und die Instandsetzung von  
Betontragwerken - Prüfverfahren -  
Bestimmung des Elastizitätsmoduls im

08/2006



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 13412:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 13412:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version Française

## Produits et systèmes de protection et de réparation des structures en béton - Méthodes d'essai - Détermination du module d'élasticité en compression

Produkte und Systeme für den Schutz und die Instandsetzung von Betontragwerken - Prüfverfahren - Bestimmung des Elastizitätsmoduls im Druckversuch

Products and systems for the protection and repair of concrete structures - Test methods - Determination of modulus of elasticity in compression

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 26 juillet 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

## Sommaire

Page

Avant-propos.....	3
1 <b>Domaine d'application</b> .....	4
2 <b>Références normatives</b> .....	4
3 <b>Termes et définitions</b> .....	4
4 <b>Principe</b> .....	5
5 <b>Equipement</b> .....	5
6 <b>Préparation des éprouvettes</b> .....	5
7 <b>Mode opératoire</b> .....	6
8 <b>Calcul</b> .....	7
9 <b>Rapport d'essai</b> .....	7
<b>Annexe A (normative) Résumé des températures et taux d'humidité pour le durcissement, le conditionnement et les essais des produits et systèmes de réparation</b> .....	9
<b>A.1 Durcissement</b> .....	9
<b>A.1.1 CC (coulis, mortiers et bétons)</b> .....	9
<b>A.1.2 PCC (coulis, mortiers et bétons)</b> .....	9
<b>A.1.3 PC (coulis, mortiers et bétons)</b> .....	9
<b>A.2 Conditionnement et essai</b> .....	9
<b>Bibliographie</b> .....	10

## Avant-propos

Le présent document (EN 13412:2006) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 104 "Béton et constituants du béton", dont le secrétariat est tenu par DIN.

Cette Norme européenne devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en Février 2007, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en Février 2007.

Le présent document remplace l'/le/la EN 13412:2002.

Il a été rédigé par le CEN/TC 104/SC 8 "Produits et systèmes de protection et de réparation des structures en béton", dont le secrétariat est assuré par AFNOR.

La présente Norme européenne fait partie d'une série de normes traitant des produits et systèmes de protection et de réparation des structures en béton.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.